

**Bureau du 24 avril 2006**

**Décision n° B-2006-4173**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 28, rue du Docteur Horand et appartenant aux époux Serclerat**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 11 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine envisage d'acquérir, en vue de la réalisation d'une aire de retournement pour les véhicules d'enlèvement des ordures ménagères, une parcelle de terrain de 24 mètres carrés environ à détacher d'une propriété située 28, rue du Docteur Horand à Saint Genis Laval et appartenant aux époux Serclerat.

Aux termes du compromis présenté au Bureau, les époux Serclerat céderaient la parcelle en cause libre de toute location ou occupation, au prix de 840 €, admis par le service des domaines ;

Vu ledit compromis ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain de 24 mètres carrés environ située 28, rue du Docteur Horand à Saint Genis Laval et appartenant aux époux Serclerat.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 1065 individualisée le 23 janvier 2006 pour 1 400 000 €.

**4° - Le montant** à payer en 2006 sera imputé sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 840 € pour l'acquisition, de 457 € environ pour les frais d'actes notariés et de 300 € environ pour les frais de réalisation du document d'arpentage.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,